

Trophées INPI DE L'INNOVATION 2009

Remise des prix nationaux
26 janvier 2010

Sommaire :

- Communiqué de presse
- Présentation des Trophées INPI de l'Innovation
- En savoir plus sur les lauréats
- Les membres du jury national
- L'INPI en bref

Palmarès 2009 des Trophées INPI de l'Innovation

*Malongo, Collectis, Sainte Marie Constructions Isothermes et
l'Institut de recherche en communication et cybernétique de Nantes*

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. C'est cette dimension que l'INPI distingue à travers les Trophées INPI de l'innovation en récompensant des PME et centres de recherche qui ont gagné à innover.

Des performances économiques remarquables

L'analyse économique des performances de l'ensemble des lauréats régionaux montre :

- que les 43 PME ont :
 - multiplié par deux leur chiffre d'affaires entre 2005 et 2008
 - investi 10% de leur CA en R&D en 2008
 - déposé au moins 5 demandes de brevets à l'INPI depuis 2005
 - créé près de 600 emplois depuis 2005
- que les 15 laboratoires de recherche sont à l'origine de la création de 10 entreprises ayant créé près de 80 emplois depuis 2005.

Ainsi, l'édition 2009 récompense quatre lauréats nationaux sélectionnés parmi les lauréats régionaux :

- trois PME, dont une ayant mis en place une stratégie propriété industrielle à la suite d'un prédiagnostic de l'INPI (catégorie « Eveil à la propriété industrielle »)
- un centre de recherche.

Lauréats 2009

Catégorie PME

CELLECTIS, PME basée à Romainville en Seine-Saint-Denis, est devenu en 10 années l'un des leaders mondiaux de l'ingénierie des génomes. C'est l'exemple même d'une *start up* qui a réussi à se développer. CELLECTIS mène une politique active de propriété industrielle : elle détient 172 brevets. Les ¼ de l'effectif total, soit 50 personnes, sont affectés aux activités de R&D. Son effectif a doublé entre 2005 et 2008. La part de son chiffre d'affaires à l'export est de 85 %.

MALONGO, PME basée à Carros, dans les Alpes Maritimes, propose des cafés de variétés diverses haut de gamme et dans des conditionnements adaptés. Le développement de l'entreprise repose sur trois piliers : la qualité, le développement durable et l'innovation. En termes de propriété industrielle, MALONGO dispose d'un portefeuille de 247 brevets, 253 marques et 81 modèles. Depuis 2005, son chiffre d'affaires a augmenté de 21 %, ses effectifs de 36 %.

Catégorie «Eveil à la propriété industrielle» : **SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES**, PME basée à Astaffort dans le Lot-et-Garonne, fabrique des carrosseries isothermes notamment pour les véhicules frigorifiques et l'exploration pétrolière. Depuis son prédiagnostic propriété industrielle, réalisé par l'INPI en 2006, la société a déposé trois brevets majeurs protégeant une innovation pour chacun de ses trois principaux marchés cibles. Son chiffre d'affaires, dont 40 % se fait à l'export, a augmenté de 35 % entre 2005 et 2008.

Catégorie Centre de recherche

IRCCyN, Institut de Recherches en Communications et Cybernétique de Nantes, laboratoire basé à Nantes en Loire-Atlantique, est une unité mixte de recherche entre le CNRS, l'Université de Nantes, l'Ecole Centrale de Nantes, et l'école des Mines de Nantes. Il a développé une forte stratégie de coopération avec le secteur industriel. Les résultats issus des projets collaboratifs de R&D sont valorisés à travers le dépôt de brevets et exploités dans des secteurs industriels de pointe. Il est à l'origine de la création de six entreprises.

Cette année, le jury national était composé de représentants de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), du Medef, de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), de l'AFNOR, d'Oséo, de la CGPME, de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), de HEC Start Up, de Croissance Plus, du Comité Richelieu, du magazine *l'Entreprise* et de deux anciens lauréats, Look Cycle et Saltel Industries.



Rendez-vous sur inpi.fr pour découvrir les portraits vidéo des lauréats

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Contacts presse

INPI

Valérie Hochet
☎ 01 53 04 57 22
vhochet@inpi.fr

Ketchum

Déborah Laskart
☎ 01 53 32 56 50
deborah.laskart@ketchum.fr

Ketchum

Jean-Claude Roux
☎ 01 53 32 55 72
jean-claude.roux@ketchum.fr

Les Trophées INPI de l'Innovation

Les Trophées INPI de l'Innovation distinguent des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, ainsi que des organismes de recherche et laboratoires pour leur capacité à valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.

Ces entreprises, issues de secteurs d'activité variés, et ces laboratoires contribuent activement au développement économique du pays.

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. C'est cette dimension que l'INPI distingue chaque année à travers les Trophées de l'innovation.

Cette manifestation s'inscrit dans l'action du Gouvernement en faveur du soutien à l'innovation : les acteurs publics, nationaux et régionaux, se mobilisent auprès de l'Institut pour créer une réelle dynamique.

Au niveau régional, l'INPI sélectionne les lauréats régionaux en impliquant son réseau de partenaires : la Région, la CRCI, la DIRE, la DDRT, OSEO... Ce travail conjoint, mené par les acteurs du développement économique, conduit à une excellente qualité des entreprises et laboratoires sélectionnés, valorisant ainsi l'action de l'Etat au niveau local. La proximité avec les PME et le milieu de la recherche est essentielle pour la crédibilité de la manifestation.

Pour les lauréats, les Trophées représentent un véritable tremplin : ils sont identifiés par l'ensemble des acteurs locaux pouvant les soutenir dans leur développement, du conseil au financement, et bénéficient ainsi d'une visibilité accrue. On voit ainsi la complémentarité entre les différents acteurs, qui participent à l'émergence des « champions de demain » au travers de la valorisation du tissu industriel dans son ensemble.

Au niveau national, cette même dynamique se met en place. L'INPI s'appuie sur un jury composé de représentants du MEDEF, de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), du magazine l'Entreprise, de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), de Croissance Plus, du Comité Richelieu, de la CGPME, de l'AFNOR, d'OSEO, de la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS), de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), de HEC Start Up et de deux anciens lauréats.

Que ce soit au niveau national ou régional, la cérémonie de remise des prix est une tribune pour les lauréats comme pour les partenaires. Elle met à l'honneur l'innovation, en tant que levier de croissance.



FICHE D'IDENTITE

Activité : Ingénierie des génomes (méganucléases et recombinaisons de l'ADN)

Adresse : 102 avenue Gaston Roussel 93235 Romainville Cedex

Site Internet : www.collectis.com

Nom du dirigeant : André Choulika, Directeur général

Date de création : Janvier 2000

Forme juridique : société anonyme

Chiffre d'affaires 2008 : 9 500 000 €

Part du CA réalisé à l'export : 85 %

Part du CA consacré à la R&D : 80 %

Effectifs 2009 : 80 personnes, dont ¾ affectées aux activités

Nombre de titres déposés : 172 brevets, 10 marques

Le jury a tenu à distinguer une entreprise qui a une démarche innovante de prise de brevets (fin 2008 : 42 brevets et 130 demandes de brevets en cours : 172 titres en vigueur détenus par Collectis). De plus, cette société a compris la nécessité de regarder systématiquement où en sont les autres et de faire des licences croisées. A titre d'exemples en 2009, 15 accords de coopération ont été conclus sur des technologies clés avec les plus grands noms des laboratoires pharmaceutiques dans les biotechnologies.

Toutes les règles de propriété industrielle sont utilisées pour valoriser l'entreprise.

Un domaine pointu qui impose une démarche professionnelle et rigoureuse en matière de propriété industrielle

Collectis SA est un des leaders mondiaux de l'ingénierie des génomes. La société est spécialisée dans le développement et la production de méganucléases, ciseaux moléculaires, dédiées à la chirurgie génomique *in vivo*. Chaque produit de Collectis est programmé pour induire une coupure en un site unique très précis dans l'ADN double-brin au sein d'une cellule vivante et peut être utilisé dans une large gamme d'applications thérapeutiques et biotechnologiques, dans plusieurs segments, notamment : les outils biologiques pour la recherche et l'industrie, l'agriculture biotechnologique, les thérapies (antiviraux et maladies monogéniques).

Le chiffre d'affaire de COLLECTIS poursuit une évolution irrégulière, caractéristique du secteur des biotechnologies, mais en très nette progression sur la période 2005-2008. L'entreprise réalise une très large partie (85%) de son chiffre d'affaires à l'export. 50 personnes sont affectées aux activités de R&D, soit plus des 3/4 de l'effectif total, qui a par ailleurs presque doublé entre 2005 et 2008, une vingtaine de personnes ayant rejoint l'entreprise entre 2007 et 2008.

Des investissements en recherche sécurisés pour une position forte dans un domaine stratégique

Dans le contexte spécifique des biotechnologies, CELLECTIS a dessiné sa stratégie de développement en lien étroit avec la propriété industrielle, ce qui lui a permis de :

- sécuriser les investissements réalisés dans les phases de recherche,
- constituer un actif valorisable,
- prendre une position forte et défendable dans un domaine stratégique,
- attirer des partenaires et générer des revenus finançant le développement de l'entreprise,
- sécuriser ses partenaires (financiers, industriels, collaboration,...)

Un développement rapide

Le chiffre d'affaires de CELLECTIS poursuit une évolution caractéristique du secteur des biotechnologies, mais en très nette progression sur la période 2005-2008. L'entreprise réalise une très large partie (85%) de son chiffre d'affaires à l'export. L'effectif de CELLECTIS, qui a par ailleurs presque doublé entre 2005 et 2008, une vingtaine de personnes ayant rejoint l'entreprise entre 2007 et 2008.

Une stratégie propriété industrielle qui porte déjà ses fruits

CELLECTIS dispose de droits de propriété intellectuelle de 2 origines différentes :

- d'une part sur un portefeuille pour lequel elle est licenciée exclusif (le déposant étant l'Institut Pasteur)
- et d'autre part sur un portefeuille qu'elle constitue en son nom propre.

La stratégie propriété industrielle de l'entreprise ne perd pas de vue la valorisation des titres et le retour sur investissement est envisagé dès la signature des accords commerciaux : les diverses licences brevets ont ainsi généré plus de 20 millions d'euros de revenus cumulés.



FICHE D'IDENTITE

Activité : Ancienne brûlerie de café au cœur de Nice, Malongo est aujourd'hui spécialisé dans la torréfaction de cafés conventionnels et également de café labellisées.

Adresse : ZI Carros, 1^{ère} avenue, 9^{ème} rue 06513 CARROS

Site Internet : www.malongo.com

Nom des dirigeants : Hugo ROMBOUTS (Président directeur général), Jean-Pierre BLANC (Directeur général)

Date de création : 1934

Forme juridique : Société Anonyme

Chiffre d'affaires 2008 : 75 M€

Part du CA consacré à la R&D : 1,3 %

Part du CA réalisé à l'export : 12 %

Effectifs 2009 : 270

Nombre de titres déposés : 247 brevets, 81 modèles et 253 marques

Le jury a tenu à distinguer une forte accélération dans une politique déjà très dynamique d'innovation dans un secteur à forte concurrence alliée à d'excellents résultats économiques : en effet MALONGO a vu depuis 2005 son chiffre d'affaires augmenter de 21% et ses effectifs de 36%.

Une politique d'innovation économique technologique et sociale :

L'entreprise MALONGO propose des cafés de variétés diverses qui s'expriment dans une gamme de café haut de gamme adaptée aux différents types de clientèles (CHR, Grande Distribution, MALONGO Cafés, VPC ...), et par un large choix d'assemblages disponibles et un éventail riche de pures origines, comme par des modalités de conditionnement adaptées à nos habitudes modernes de consommation (grain, moulu, système à dose, lyophilisé), et des cafés qui répondent à des demandes ciblées (bio, décaféiné, café dégraissé, café turc ...).

MALONGO c'est aussi un engagement sans concession dans le Commerce Equitable depuis 1992. L'entreprise est, et reste, toujours à ce jour, le pionnier comme l'intervenant majeur du Commerce équitable filière Café en France depuis 1997, date de lancement de son « Café des Petits Producteurs » au label Max Havelaar.

L'entreprise est aujourd'hui reconnue pour son dynamisme et son innovation tant technologique, économique que sociale. Sa politique qualité la spécialise sur le créneau des cafés gourmets, avec le réel souci de proposer des produits de qualité et des prix justes vis à vis de la clientèle.

Une politique d'innovation qui l'a amenée à un ensemble de paris technologiques et économiques. C'est le cas du développement de son système à doses à introduction verticale totalement novateur dès 1997, système « 123spresso » qui a concouru de manière significative à la forte croissance et à la notoriété de la marque. Depuis 2005 MALONGO a vu son chiffre d'affaires augmenter de 21%, ses effectifs de 36%.

Le chiffre d'affaires réalisé par MALONGO est passé entre 2005 et 2008 de 66 635 K€ à 75 494 K€ tandis que le résultat net a progressé de 2524 à 3028 K€ sur cette même période.

Un engagement sans concession dans le commerce équitable :

Les soins que MALONGO apporte dans la sélection des cafés verts, dépendent d'un cahier des charges précis et de contrôles d'agrément réalisés par le laboratoire Qualité de l'entreprise. Cette philosophie qualitative justifie aussi des partenariats privilégiés avec les pays producteurs, le soutien technique ou financier auprès des plantations ainsi qu'un engagement fédérateur en faveur du commerce équitable. La qualité des cafés est aussi liée à leurs conditionnements extrêmement rapides.

En entretenant avec plusieurs coopératives de petits producteurs des relations étroites et fondées sur le long terme, MALONGO cherche à promouvoir un modèle économique de développement durable. En matière d'innovation, MALONGO porte son attention sur tout ce qui peut améliorer le service et la relation-client (création d'un site Internet SAV notamment) et la transparence produit tant filière qu'alimentaire (avec sa participation active et déterminante dans un pôle de compétitivité RFID). La traçabilité et la haute qualité environnementale (HQE) font également partie de ses priorités.

Une entreprise en croissance continue malgré un marché national en baisse

C'est en 1934 que les cafés MALONGO voient le jour avec une petite brûlerie située au cœur de Nice. Très rapidement, la torréfaction journalière passe de 25 à 100 kilos ; pour la distribuer, de petites camionnettes remplacent les bicyclettes.

C'est en 1952, que l'entreprise devient la Compagnie Méditerranéenne des Cafés MALONGO, premier torréfacteur des Alpes-Maritimes. En 1968, Monsieur Hugo Rombouts (SA Koffie Rombouts) rachète l'entreprise et accélère son développement.

En 1980, l'usine est transférée de la route de Turin à la zone industrielle de Carros. La direction générale est confiée à Monsieur Jean-Pierre Blanc. L'entreprise se lance dans un ambitieux projet de recherche sur les machines à doses.

Les années 2000 sont marquées par une croissance continue malgré un marché français en baisse : essor des machines à doses, progression du café labellisé Max Havelaar, mise sur le marché d'une gamme très étendue de café de qualité.

En 2005, l'entreprise choisit de miser très largement sur l'innovation, et les investissements liés à la recherche développement s'accroissent chaque année pour atteindre 1 332K€ en 2008. C'est aussi ces dernières années que 30% de l'actuel portefeuille de brevet a été constitué.

MALONGO a pour principal marché le marché intérieur français, puisque plus de 87% du chiffre d'affaires est réalisé en France.

Une utilisation de toute la palette des droits de propriété industrielle

La société MALONGO utilise la propriété industrielle comme moyen de protection de l'intégrité de ses innovations et comme moyen de développement de ses produits et activités.

La stratégie et la politique d'innovation reste le seul gage de maintien et de développement de la marque de l'entreprise dans un secteur à forte concurrence, axée sur les besoins des consommateurs et le respect de l'éthique, du commerce équitable et de l'environnement. Leur politique très complète utilise tous les outils de la propriété industrielle : les marques et dessins et modèles sont déposés dans les pays cibles commerciales, et les brevets le sont au niveau international.

Aujourd'hui MALONGO présente un portefeuille propriété industrielle constitué de 247 brevets, 81 modèles, et 253 marques tous en vigueur avec une forte accélération dès 2005 puisque 30% des dépôts ont été opérés à compter de cette date, signe s'il en est de l'évolution de sa politique d'innovation.



SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES

FICHE D'IDENTITE

Activité : Fabrication de carrosseries isothermes pour véhicules frigorifiques, de caissons et cellules isothermes et frigorifiques utilisables pour l'exploration pétrolière, le transport aéroportuaire et la fabrication de médicaments

Adresse : Zone industrielle Bordeneuve – 47220, ASTAFFORT

Site Internet : www.klege-europ-smci.com

Nom du dirigeant : Pierrick Péchambert (Président)

Date de création : 1934

Forme juridique : SAS

Chiffre d'affaires 2008 : 6,8 M€

Part du CA consacré à la R&D : 2 %

Part du CA réalisé à l'export : 42 %

Effectifs 2009 : 40

Nombre de titres déposés : 3 brevets et 1 marque

Dans la catégorie **Eveil à la PI**, le jury a tenu à distinguer cette société pour la mise en application des recommandations formulées lors de la réalisation du pré-diagnostic « propriété industrielle », notamment par le dépôt depuis 2007 de 3 brevets majeurs protégeant une innovation pour chacun des 3 principaux marchés cibles de la société.

Son premier métier : la construction isotherme pour véhicules frigorifiques

La société SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES est spécialisée dans la fabrication de carrosseries isothermes pour véhicules frigorifiques industriels. Il s'agit notamment de caissons, ou de cellules, isothermes et frigorifiques adaptables sur des châssis de véhicules neufs.

Par ailleurs, la société dispose également de moyens permettant de personnaliser ces véhicules en fonction des besoins de la clientèle, ainsi que de moyens de maintenance pour tester et réparer lesdits caissons ou cellules.

Une aventure avant tout familiale qui dure depuis 75 ans

En 1934, Armand SAINTE MARIE crée une entreprise individuelle "La carrosserie Sainte Marie" pour faire du charronnage et la transformation de voitures en véhicules utilitaires. Ces véhicules, tout d'abord construits en bois, puis très vite en acier, orientent l'entreprise vers la carrosserie traditionnelle.

En 1964, l'entreprise se spécialise dans la fabrication isotherme grâce au développement des mousses isolantes. Une Société Anonyme est constituée en parallèle afin de fabriquer spécialement des panneaux isothermes. Evolution technologique qui aboutit à la fabrication de caissons frigorifiques.

Après avoir pris la direction de l'entreprise individuelle en 1976, Françoise PECHAMBERT, la fille de Armand SAINTE MARIE devient en 1989 la PDG de la Société Anonyme qui regroupe alors toute l'activité, après que l'entreprise individuelle ait donné son fonds de commerce en location gérance à la SA. Et c'est donc depuis 1989 que la société s'appelle SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES.

Reprise en 2003 par Pierrick PECHAMBERT, actuel Président et petit fils du fondateur, l'entreprise a alors enclenché un virage important au niveau diversification de ses activités.

Une entreprise qui évolue en s'ouvrant sur de nouveaux marchés

La certification ISO 9001 et le savoir-faire de la société dans la fabrication de carrosseries isothermes prend en effet un nouvel essor dans les années 2000 et lui permet de se lancer sur de nouveaux marchés pour diversifier ses activités.

Les clients de la société se situent désormais principalement dans les domaines suivants :

- le transport et la distribution frigorifique (produits et denrées périssables)
- l'exploration pétrolière (camions, cellules offshore)
- l'aéroportuaire (transport de personnes, distribution de plateaux repas)
- et la pharmacie (pour chaîne de fabrication)

Le domaine frigorifique représente encore une grosse moitié de l'activité de l'entreprise, en termes de volume de travail. L'exploration pétrolière vient en second, et se destine en totalité à l'export.

Depuis 2004, le chiffre d'affaires est en constante progression avec une augmentation globale de 35 % entre 2005 et 2008. Le bénéfice net a été multiplié par plus de trois sur cette même période.

Globalement, le marché français représente 60 % du chiffre d'affaires de SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES. Les 40 % réalisés à l'export visent plus particulièrement l'Allemagne et les Etats-Unis.

De nouveaux développements sécurisés grâce à la propriété industrielle, désormais intégrée dans la stratégie de développement de l'entreprise

Afin de conquérir de nouveaux marchés, notamment en développant des produits innovants, SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES a mis en place une véritable démarche de recherche et développement soutenue, avec la création d'un bureau d'étude qui innove en lien étroit avec les besoins des clients potentiels. La veille technologique, l'investissement dans la R&D réalisée en interne, et l'appui de prestataires extérieurs ont permis de déboucher sur des innovations majeures ces dernières années, notamment dans le domaine des panneaux isolants pour la prospection pétrolière d'une part, et pour la pharmacie d'autre part.

La protection par brevet vise de façon générale à dissuader les concurrents de copier les nouvelles solutions techniques mais aussi à sécuriser les partenariats, notamment avec un gros client pétrolier qui apprécie cette démarche de protection.

La conquête de nouveaux marchés n'a pas détourné SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES de sa clientèle d'origine et pour faire face à la concurrence venue de pays à faible coût de main d'œuvre et de production, SAINTE MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES a alors repensé la conception de ses carrosseries frigorifiques afin de pouvoir proposer des produits innovants aux performances accrues dans des gammes de prix compétitifs. Ainsi un nouveau système de fermeture de porte latérale d'accès pour camion frigorifique inventé en interne, puis protégé par brevet en 2008 a pu rapidement être mis en production et constitue aujourd'hui un avantage concurrentiel certain pour l'entreprise.

Depuis trois ans : nette progression du chiffre d'affaires, effectif en hausse, budget propriété industrielle qui s'affiche et dépôt de 3 brevets français dont 2 étendus au niveau européen.

Le pré-diagnostic « propriété industrielle » réalisé en 2006 a donc été déterminant pour intégrer systématiquement la dimension brevet dans le processus de protection des nouveaux développements de l'entreprise, ce qui constitue une véritable stratégie propriété industrielle efficace et bien intégrée.



INSTITUT DE RECHERCHE EN COMMUNICATIONS ET CYBERNETIQUE DE NANTES

FICHE D'IDENTITE

Activités : Recherche fondamentale, méthodologique et technologique en cybernétique

Adresse : IRCCyN, 1, rue de la Noë, BP 92101, 44321 Nantes Cedex 03

Site Internet : www.irccyn.ec-nantes.fr

Directeur : Michel MALABRE

Date de création : 1962 (associé au CNRS depuis 1968 et connu sous le sigle IRCCyN depuis la fin des années 90)

Statut : UMR 6597 du CNRS

Organismes de tutelle : CNRS, Ecole Centrale, Ecole des Mines, Université de Nantes

Budget de recherche : 2 200 K€ en 2008

Effectifs : 270 personnes (dont 99 chercheurs et enseignants chercheurs, 18 ingénieurs techniciens et administratifs et 110 doctorants).

Nombre de titres déposés : 35 brevets ces 5 dernières années.

Le laboratoire IRCCyN a développé une forte stratégie de coopération avec le secteur industriel. Les résultats issus des projets de R&D collaboratifs sont à la fois valorisés au travers du dépôt de brevets et exploités dans des secteurs industriels de pointe (robotique, transports, aéronautique...).

L'IRCCyN, un institut reconnu et sollicité par l'industrie pour de multiples expertises et interventions de recherche

Les axes de recherche du laboratoire :

Les recherches et les actions de valorisation qui sont développées à l'IRCCyN couvrent un domaine scientifique très large qui englobe :

- l'automatique
- le traitement du signal et des images
- la vidéo communication
- la robotique
- la conception mécanique assistée par ordinateur
- la modélisation et l'optimisation de process de production
- l'ingénierie virtuelle pour l'amélioration des performances industrielles
- les systèmes temps réel
- la modélisation et la vérification des systèmes embarqués
- les systèmes logistiques et de production
- les systèmes à événements discrets
- la psychologie cognitive et l'ergonomie

Les activités de recherche du laboratoire sont structurées autour de 4 axes thématiques : (1) Image Signal et Automatique / (2) Systèmes mécaniques et Productique / (3) Systèmes de

Production et (4) un pôle Transversal. Chacun de ces axes regroupe plusieurs équipes de chercheurs (10 au total) travaillant ensemble autour d'une thématique de recherche ciblée :

1. Axe Image Signal et Automatique :

Des coopérations internes à cet axe regroupent les équipes Commande et ADTS sur des opérations de diagnostic (approche signal) ou d'estimation de houle pour la stabilisation de navire par exemple. Les équipes IVC et ADTS ont également des intérêts communs sur le tatouage ou la segmentation d'images et de signaux respectivement. La coopération inter axes est particulièrement effective et naturelle entre les équipes Commande et Robotique de l'IRCCyN :

- Équipe Commande
- Équipe Image et Vidéocommunication
- Équipe Analyse et Décision en Traitement du Signal

2. Axe Systèmes mécaniques et Productique :

L'axe SMP (Systèmes Mécanique et Robotique) a pour vocation d'étudier et d'optimiser les techniques de conception, de fabrication, d'analyse et de commande des systèmes mécaniques et en particulier des robots. Leurs thématiques couvrent un large spectre qui va de la modélisation et la commande de systèmes multicorps à la conception et fabrication intégrées de produits manufacturés. Les activités de cet axe sont marquées par l'étude des systèmes mécaniques avec une forte conjonction avec l'automatique. Les techniques à base de réalité virtuelle sont fortement mises à contribution. **Cet axe thématique réalise une forte activité de transfert contractuel, de développement logiciels, et d'expérimentation sur de prototypes de laboratoires ou sur de machines réelles :**

- Équipe Méthodes de Conception en Mécanique
- Équipe Modélisation et Optimisation de Process de Production
- Équipe Robotique
- Projet Ingénierie Virtuelle pour le Génie Industriel

3. Axe Systèmes de Production :

- Équipe Systèmes Logistiques et de Production
- Équipe Analyse et Commande des Systèmes à Evénements Discret
- Équipe Systèmes Temps-Réel
- Projet Modélisation et Vérification des Systèmes embarqués

4. Pôle Transversal :

- Équipe PsyCoTec

Les collaborations de recherche du laboratoire :

Au niveau national, le laboratoire est impliqué dans plusieurs projets et collabore avec d'autres laboratoires et des industriels dans le cadre de contrats, en particulier sur l'étude de systèmes Mécanique et Robotique. Au niveau international, l'IRCCyN développe des relations avec de nombreux centres de recherches à l'étranger et participe des projets européens (4 contrats financés par l'UE sont actuellement en cours dont un projet conception de nouvelles générations de machines outils, ainsi qu'un projet sur l'utilisation de composites dans la voilure).

Chiffres clefs :

Volume annuel de contrats industriels : entre 100 et 250 K€

Montant annuel des subventions dans le cadre projets collaboratifs (Région, FUI, ANR, PCRDT...) : entre 250 et 1 700 K€

Valorisation de la recherche et transfert de technologies :

L'IRCCyN participe pleinement à des actions visant à transférer les résultats de recherche vers l'industrie (35 brevets depuis 2004). Il est en effet partenaire également dans 6 pôles de compétitivité :

- Solutions Communicantes Sécurisées
- System@tic Paris Région
- Images & Réseaux
- Mov'eo
- Automobile haut de gamme et
- EMC2

Les échanges et partenariats sur des programmes variés sont constants depuis la création de cet institut.

Le laboratoire a notamment participé au développement de 6 logiciels, dont le logiciel GECARO+, un système pour l'étalonnage géométrique des robots, ainsi que SYMORO+, un système pour la modélisation des robots manipulateurs.

Depuis 1997, les travaux du laboratoire ont mené aussi à 6 projets de créations d'entreprises « innovantes », telle que la Spin-off *AccepTV*, spécialisée en analyse de la qualité vidéo, qui a été créée en 2008.

Chiffres clefs :

Membre de 6 pôles de compétitivité

Depuis 1997: création de 6 Start-up et spin-off

Depuis 1997 : 6 Logiciels ont été développés

Depuis 2004 : 35 brevets, dont 24 brevets européens



Composition du jury national

INPI	Benoît Battistelli , Directeur général, Président du jury représenté par Martine Planche
MEDEF/COMIPI	Thierry Sueur , Président
ACFCI	Jean-François Bernardin , Président, représenté par Alain Khemili, animateur du pôle innovation
AFNOR	Olivier Peyrat , Directeur général, représenté par Pascal Gautier, responsable développement Afnor Normalisation
OSEO	Laure Reinhart , Directrice générale déléguée, représentée par Béatrice Dubois, responsable service droit propriété industrielle
Direction générale de la recherche et de l'innovation	Ronan Stephan , Directeur général, représenté par Antoine Masson, responsable du service des entreprises, du transfert de technologie et de l'action régionale
DGCIS	Luc Rousseau , Directeur général, représenté par Michel Blanc, chargé de mission, bureau de la propriété industrielle et de la qualité au SQUALPI
CGPME	Jean-François Roubaud , Président, représenté par Jennifer Bastard, juriste
CNCPI	Christian Derambure , Président, représenté par Alain Michelet, vice-président
Croissance Plus	Frédéric Bedin , Président, représenté par Christophe Fornes, Président de la commission recherche et innovation
Comité Richelieu	Thierry Gaiffe , Président
Institut HEC Start Up	Frédéric Iselin , Directeur
Magazine L'Entreprise	Arnaud Le Gal , Directeur de la rédaction
Look – Lauréat 2008	Dominique Bergin , PDG
Saltel Industries – Lauréat 2008	Jean-Louis Saltel , PDG



L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN BREF

Avec la mondialisation et l'accélération des échanges, la propriété industrielle devient de plus en plus stratégique. Elle est un véritable levier de compétitivité, une source de développement et de richesse pour les entreprises et l'économie. L'Institut national de la propriété industrielle, en délivrant les brevets, marques, dessins et modèles, protège et valorise l'innovation. Il aide les entreprises à gagner grâce à l'innovation.

En 2008, la France occupait la cinquième place mondiale des déposants de brevets internationaux (dits PCT) et la seconde au classement des pays déposants de marques internationales.

➤ **L'INPI traite chaque année environ 17 000 demandes de brevets, 74 000 demandes de marques et reçoit plus de 80 000 dessins et modèles**

C'est au quotidien que les chefs d'entreprise et innovateurs ont recours aux services de l'Institut. Ils s'adressent à l'INPI pour obtenir un brevet, faire enregistrer une marque, ou encore pour protéger un dessin ou un modèle. L'Institut examine toutes les demandes selon la procédure propre à chaque titre. Il les publie ensuite dans les Bulletins officiels de la propriété industrielle (Bopi). Les chefs d'entreprises et innovateurs peuvent aussi accéder, *via* l'INPI, aux procédures internationales et européennes de demandes de titre.

➤ **L'INPI forme et sensibilise tous les acteurs économiques aux questions de la propriété industrielle**

L'un des objectifs prioritaires de l'INPI est la formation et la sensibilisation à la propriété industrielle des PME et des milieux de la recherche, mais aussi des jeunes dès le secondaire, puis dans l'enseignement supérieur. Pour atteindre cet objectif, l'INPI met en place une série de programmes de formation et de sensibilisation pour l'ensemble de ces publics.

L'Institut renforce par ailleurs son action territoriale en mobilisant le réseau des partenaires de l'innovation et en organisant des actions communes et co-financées dans le cadre de conventions. Il développe également des actions de terrain, comme les "pré-diagnostics propriété industrielle" auprès des PME qui ne connaissent pas encore la propriété industrielle.

➤ **L'INPI délivre toute l'information nécessaire à la pratique de la propriété industrielle**

Les bases de données sur les brevets, marques, dessins et modèles constituent pour une entreprise ou un chercheur une source d'information particulièrement utile pour connaître l'état de la technique dans son secteur d'activité ou se positionner par rapport à la concurrence.

Dans le cadre de son projet d'e-administration, l'INPI fait évoluer ses outils de gestion des procédures brevets, marques, dessins et modèles. D'ores et déjà, les bases de données brevets, marques, dessins et modèles, jurisprudence et statut des brevets, sont en accès libre et gratuit sur inpi.fr.

Son centre de documentation sur la propriété intellectuelle à Paris met à disposition d'un public spécialisé des publications sur la propriété industrielle et le droit d'auteur ainsi que la jurisprudence dans ce domaine.

L'Observatoire de la propriété intellectuelle de l'INPI a pour mission d'éclairer les enjeux économiques de la PI en produisant des statistiques et des études.

➤ **L'INPI participe activement à la lutte contre la contrefaçon**

La contrefaçon est un fléau international. En assurant le secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon (Cnac), l'INPI participe à la lutte contre ce fléau tant au niveau national qu'international. Au plan national, l'Institut est un relais majeur de l'action du gouvernement pour sensibiliser les Français à la lutte contre la contrefaçon et la piraterie numérique. Il est également force de proposition dans l'aménagement du dispositif réglementaire et administratif anti-contrefaçon. Enfin, au plan international, il participe à un réseau d'une quarantaine d'experts qu'il co-anime avec la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE), aidant ainsi les pays sensibles à mettre en place un dispositif de lutte sur leur territoire.

➤ **L'Institut renforce l'influence de la France dans le domaine du droit de la propriété industrielle**

L'INPI organise régulièrement des réunions de concertation avec les milieux de l'entreprise pour identifier les intérêts français. Il contribue largement à la conception du droit national de la propriété industrielle en participant à la préparation et à la rédaction des projets de textes législatifs et réglementaires. Enfin, il représente la France dans les organisations internationales compétentes (Office européen des brevets, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur) et participe aux groupes d'experts au sein desquels s'élabore le droit international de la propriété industrielle.

A propos de l'INPI

Statut : établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Budget : entièrement autofinancé, 210 millions d'euros en 2008.

Effectifs : 800 agents.

Siège à Paris et principaux établissements à Nanterre, Compiègne et Lille.

21 implantations régionales : Alsace (Strasbourg), Aquitaine (Bordeaux), Auvergne (Clermont-Ferrand), Basse-Normandie (Hérouville-Saint-Clair), Bourgogne (Dijon), Bretagne (Rennes), Centre (Orléans), Franche-Comté (Besançon), Ile-de-France (Paris), Languedoc-Roussillon (Montpellier), Lorraine (Nancy), Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord-Pas de Calais (Lille), Pays de la Loire (Nantes), Picardie (Compiègne), Provence-Alpes Côte d'Azur (Marseille, Sophia Antipolis), Rhône Alpes (Grenoble, Lyon et Saint Etienne), Antilles-Guyane (Guadeloupe).

4 représentations internationales : Amérique Latine (Rio de Janeiro), Chine (Pékin), Maghreb (Rabat), Emirats Arabes Unis (Abou Dhabi).

www.inpi.fr

0 820 213 213 (0,09 € TTC/mn)